



PROCÉDURE DE MISE À L'ENQUÊTE

Le bureau possède une bonne expérience dans tous les travaux de mise à l'enquête. D'un simple cabanon à un quartier de 10 immeubles, en passant par une villa individuelle, nous vous orientons vers la procédure adéquate, en collaboration avec d'autres professionnels spécialisés le cas échéant (architecte, diagnostiqueur amiante, ...) et vous fournissons le dossier complet nécessaire (plan de situation du géomètre, plans détaillés, formulaires, ...).



PRIVÉ

Pour vous assister dans vos projets de vie et d'aménagements au quotidien

DESCRIPTION

- **Etape 1 : Prise de contact avec le géomètre pour obtenir les informations et données nécessaire au bon démarrage de votre projet**
 - Commande d'un extrait de plan cadastral
 - Commande d'un extrait des informations du Registre foncier et mise en évidence des servitudes existantes
 - Relevé altimétrique sur site (optionnel) pour l'avant-projet
 - Définition du type de procédure à suivre (enquête CAMAC P, enquête simplifiée,...)
- **Etape 2 : Envoi de votre projet au géomètre**
- **Etape 3 : Etablissement du plan de situation pour enquête**
 - Insertion de votre projet dans la base cadastrale
 - Contrôle de la conformité du projet par rapport aux réglementations en vigueur
 - Mise en évidence des éventuelles dérogations
 - Si nécessaire, relevé altimétrique du terrain naturel aux angles du projet
- **Etape 4 : Envoi du plan d'enquête pour validation**
- **Etape 5 : Impression et envois des plans signés par notre ingénieur géomètre breveté**

COMMUNE DE JALONNET NON VALABLE POUR ENQUÊTE Situation : Les Petits Champs Plan n°78 Coordonnées C.A.S. 533 513 / 1319725 Altitude C.A.S. 390 m	
PLAN DE SITUATION POUR ENQUÊTE	
Objets de l'enquête : Démolition complète du bâtiment n°143 Démolition partielle du bâtiment n°143a Transformations et agrandissements d'une villa	
Propriété de : PIQUET Jean et Stella, parcelle n°323	
Dénominations cadastrales de la parcelle (art. 673) : 823 Habitation n°143a 385 m ² Bâtiment n°143b 13 m ² Bâtiment n°143c 7 m ² Bât. commercial n°143d 18 m ² Garage n°143e (anciennement de 42 m ²) Jardin 9130 m ² Forêt 21322 m ² Total 31988 m ²	
Statut(s) : * art 101 : Zone d'habitat individuel de 1980 * art 102 : Zone d'habitat individuel à l'initiative du lotissement du site * art 103 : Plan de zonage d'usage du territoire, aménagement de zones d'habitat individuel * art 104 : Plan de zonage d'usage du territoire	
Dérogation : Zone 1980 "Les Petits Champs" en cours d'application - Zone d'habitat de très faible densité - site de construction et de parc. Secteur de protection des eaux : Au Recensement architectural : Bâtiments 143a - 143b - 143c - 143d - 143e La réalisation du projet implique une mise à jour du plan RP.	
Les propriétaires :	Service communal :
Exécuté à Aubonne, le 10 novembre 2019	
Echelle 1:500	